

Filature de Chantemerle: textile production and marketing in the Longo Mai cooperative

Marie-Thérèse Chaupin & Joëlle Meunier,
ATELIER, France

In 1973, right at the beginning of the economical crisis, young people from different European countries began to create agricultural cooperatives as autonomous bases of survival in regions that were considered non-viable by the modern economy. Since then, eight Longo mai cooperatives have been set up in Austria, France, Germany and Switzerland.

One of the first priorities for the co-operative members was to feed and clothe themselves. From the start, they saw sheep as the best way of working poor land suitable for extensive livestock farming in depopulated regions. The shepherd's craft was learnt on the spot, thanks to neighbouring sheepfarmers.

To make the most out of the wool, the problem of processing had to be tackled. You could then find many small closed down spinning factories along the mountain streams. In 1976, we found a spinning mill with all its machinery intact and the owner ready to pass on his know-how.

To reopen a small processing unit in those days of industrial concentration and rationalisation seemed to many to be sheer utopia. But we had, from the start opted for an alternative form of production: a high level of quality for the raw material, a wide range of products, direct contacts between breeders, the spinning mill and customers and to make it short, complete command of the production chain, from a to z.

Gradually, machines more efficient even though they were bought second hand replaced the old ones. The factory consists of scouring, carding and spinning units, weaving and knitting machines, a clothes making workshop and a shop. It is powered by a turbine driven by the river. This autonomy is an essential element in the economy of our enterprise. Its also a practical alternative to the french all nuclear policy.

Today the mill is operated by about eight members of the Longo mai co-operative. The rhythm of production is flexible according to the seasons. In addition to the wool of our own flocks, we also process fleeces delivered by about 50 breeders,

i. e approximately 15 tonne of raw wool, 1 tonne of mohair and 300 kg of angora.

We mentioned earlier the deliberate choice of an alternative form of production. This already starts with the purchase of the raw material. It is sorted and graded on arrival at the mill, with the breeder whenever possible who is then paid on a quality basis (6 to 15 f per kilo of wool). Its a very good opportunity for advising breeders as to improvements in the selection, flock management, conditioning and storage areas.

Another of our choices is that of subcontracting for breeders. We help them to choose the finished products best adapted to their wool depending on its colour, length, thickness and fluffiness. They will then market them on their farms. The flexibility of our machines capacity enables us to process relatively small batches - with a minimum of 100 kg of raw wool. For example this year, the breeders of Solognote sheep, a rare breed with beige coloured wool got together to bring us their total annual clip which amounts to 800 kgs. We are at present processing it into socks, jumpers and cloth. Such small quantities of an unusual wool of this kind would never have found a purchaser. In this way it's value has been greatly increased. By the way, in this assembly there are breeders who work together with our spinning mill. The payment for subcontracting work is often made in kind: i. e raw material which is then used for our own products.

We also mentioned the importance of a wide range of products. These include knitting wool, cloth, blankets, socks, woolly hats, scarves, shirts and jumpers. We have also created several models of capes, jackets and waist-coats. All these products are 100% pure wool, have the natural colour of the sheep, ranging from off-white to dark brown and all the shades of beige and grey. The one exception being our line of silkscreen printed shawls and scarves.

As far as marketing is concerned the key word is direct selling. In each of our Longo maï cooperatives, including the spinning mill, we have on sight shops for all our products. We also have regular stalls on the local markets and we take part in fairs and agricultural shows in France, Italy, Germany and Switzerland where a small mail order catalogue is available. Recently we have started approaching fashion designers and interior decorators to find new outlets for our cloth.

Yet another important point for us, training. And our own training to start with. We've learned progressively with experts in the fields of breeding, sheering, sorting and grading as well as in the various processing techniques. All these skills need competence and we are of course specialised. But we put a special emphasis on

the fact that each one of us should be able to work in the different areas, if only to lend a hand when needed. It is a good way to understand the notion of a production chain in its most basic form: you soon realise the consequences of your acts on the rest of the process. This experience which we have gained from others, we are now able to pass it on to others so that they also may profit from it. This means breeders and craftsmen but also, and this is a recent development due to the economic crisis, to groups and associations which are considering working with wool as a supplementary income.

Over the years, all these contacts with the various actors of the wool production chain led us to launch in 1989 the European Association for Exchanges, Liaison Innovation and Research into Textiles, ATELIER for short. Its members are sheep goats rabbits and alpaca breeders, shearers, manufacturers, artists or scientists. What they have in common the will to cooperate on a solidarity basis to enhance the value of the raw material in order to give it back its place as an important factor of rural development in so called rural areas in difficulty.

The association was born in France but it has since spread to other European countries. A chart has been written which sets down the common objectives. Each of the members undertakes to use only local raw material the origin of which he can guarantee, to progress towards the complete command of the production chain, to be part of an exchange and solidarity network and to promote the products by using a quality label. No individual taking part in the processing of an ATELIER product must be subjected to any exploitation whatsoever.

The members of ATELIER take part in fairs, shows and exhibition together, they have negotiated a collective licence contract with the Woolmark. They also offer training courses for members and non-members. A questionnaire available in 8 languages has been sent to 700 people in 14 countries. It's aim is to get a picture of the situation in Europe and to draw up a series of propositions which will be submitted to authorities at regional, national and european levels.

For two years now the ATELIER has made many contacts within the european institutions in order to make known the difficulties met by the wool sector. There is no specific aid program for this sector as there is for other agricultural products. Why not, when the treaty of Rome was drawn up, wool was not mentioned as an agricultural product as flax and cotton were. As soon as wool leaves the back of the sheep, it becomes an industrial product.

In the spring of 1994, the ATELIER was contacted by the Agenzia Lana d'Italia as the only french partner interested in wool in the sheep sector. The aim being to

put forward proposals for the reform the the treaty of Rome. It was not a question of production subsidies for a new agricultural sector, but of receiving assistance for research, training, the setting up of structures for the collection and grading of wool, the processing of wool within the region of production, the promotion of quality products bearing a specific label.

This initiative has already obtained the support of the British Wool marketing Board, the Spanish Association of Merino Breeders, the German Federation of Sheep Producers Associations, the sheep sector of the Irish Farmers Association, the Central Wool Committee in France.

Several members of the European Parliament have pledged to support the project. Last year, Mr Liam Hyland, MEP and former Irish Minister for the Rural Development, unfortunately not able to attend today, tabled a motion demanding the recognition of wool as an agricultural product by the European Union.

Since then to European agricultural professional organisations, the COPE and the COGECA, have addressed a letter in september to Mr Fishler, Commissioner for Agriculture demanding that a series of structural measures should be accorded to the sector in order to encourage the production and the upgrading of wool.

The ATELIER also participates in the network of the cultural routes of the Council of Europe known as “The silk and textile routes”. And finally, the ATELIER has helped draw up a Council of Europe Report on “the importance of the wool industry for rural areas in difficulty”.

As far as wool in concerned all these initiatives have progressed in the right direction. However, whereas the Council of Europe report which demands support for the wool sector within the framework of regional programmes, includes the fine fibres sector, the COPA COGECA letter only mentions wool as such. For this reason we put it to you to ask your professional organisations to draw up a similar demand to the European Union concerning the fine fibres. FRANCAIS

En 1973, au début de la crise économique, des jeunes venus de différents pays d'Europe commencèrent à créer des coopératives agricoles comme base autonome de survie dans des régions jugées “non rentables” par l'économie moderne. Depuis, huit coopératives Longo maï ont été créées, en Allemagne, en Autriche en France et en Suisse.

Il fallait se nourrir, se vêtir. Dès le début, le mouton, animal adapté à l'élevage extensif fut le plus apte à combattre les friches et à mettre en valeur les terrains

pauvres. L'apprentissage du métier de bergers s'est fait sur le tas grâce à des voisins éleveurs.

Pour valoriser la laine, il fallait s'attaquer à la transformation. On trouvait alors au bord des torrents de montagne de nombreuses petites filatures fermées. En 1976, à la Filature de Chantemerle, les machines étaient intactes et l'ancien propriétaire encore là pour transmettre ses connaissances. C'est ce qui motiva notre choix.

A cette époque de concentration et de rationalisation industrielles, réouvrir une petite unité de transformation paraissait pure utopie. Mais nous avons opté d'emblée pour un autre mode de production: exigence de qualité pour la matière première, diversification des productions, relations directes entre éleveur filature et clients, en bref, maîtriser la filière du début jusqu'à la fin.

Petit à petit des machines plus performantes bien qu'achetées d'occasion, ont remplacé les anciennes. L'usine comporte la laverie, le cardage et la filature, des métiers à tisser et à tricoter, un atelier de confection et un magasin de vente. Elle est alimentée en énergie électrique grâce à une turbine entraînée par le torrent. Cette autonomie est un élément primordial dans l'économie de notre entreprise, c'est aussi une manière concrète de s'opposer au tout nucléaire français.

Aujourd'hui, huit coopérateurs de longo maï travaillent à la filature selon un rythme et des horaires adaptés aux saisons. En plus de la laine de nos différents troupeaux, nous transformons les toisons livrées par une cinquantaine d'éleveurs, soit une quinzaine de tonnes de laine, 1 tonne de mohair et 300 kg d'angora.

Nous avons parlé de choix délibéré d'un autre mode de production. Ceci se manifeste dès l'achat de la matière. Celle-ci est triée et classée dès son arrivée à la filature, si possible en présence de l'éleveur et le paiement se fait à la qualité (de 6 à 15 francs le kg pour la laine). C'est un moment privilégié pour conseiller les éleveurs sur les améliorations à apporter quant à la sélection, la conduite du troupeau, le conditionnement et le stockage.

Autre originalité, le travail à façon pour les éleveurs. En fonction des spécificités des différentes fibres, couleur, longueur, finesse, gonflant, nous leur proposons les produits finis les plus adaptés qu'ils se chargeront ensuite de commercialiser. La capacité de nos machines nous permet de traiter des lots assez petits - avec un minimum d'une centaine de kilos de laine en suint. Cette année, par exemple, les éleveurs de brebis solognotes se sont groupés pour valoriser la laine de cette race peu commune de couleur beige et nous ont apporté la totalité de leur tonte soit 800

kg. Nous la transformons actuellement en chaussettes, pulls et tissus. Cette laine, qui à l'état brut et en si petite quantité, n'aurait trouvé aucun acheteur voit ainsi son originalité mise en valeur sonnante et réverbérante. Il y a d'ailleurs parmi vous des éleveurs qui travaillent ainsi avec la filature. Pour le paiement de la façon, il se fait souvent en matière que nous utilisons pour fabriquer une partie des produits que nous proposons à la vente.

Nous avons aussi parlé de diversification des productions. Celles-ci vont de la laine à tricoter aux tissus et couvertures en passant par les bonnets, les écharpes, les chaussettes, les chemises et les pulls. Nous avons également créé quelques modèles de capes, vestes et gilets. Tous ces produits sont en pure laine et de la couleur des moutons, du blanc écru au brun foncé et de toutes les nuances de beiges et de gris. Exception, l'impression en sérigraphie couleur de foulards et de châles.

Pour la commercialisation, notre maître-mot est vente directe: à la filature d'abord, mais aussi dans les autres coopératives de Longo maï dont nous vendons également les produits, sur les marchés de notre région ainsi que dans des foires et salons en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne. Nous y distribuons un petit catalogue qui permettra aux clients satisfaits de commander par correspondance. Récemment, nous avons commencé à démarcher des couturiers et décorateurs pour assurer un meilleur débouché à nos tissus.

Autre élément important pour nous, la formation. La nôtre d'abord, acquise progressivement auprès de professionnels de l'élevage, de la tonte, du tri et classement ainsi que des différentes techniques de transformation. Nous attachons une importance particulière à ce que chacun, même s'il doit être plus compétent sur une de ces techniques, soit capable d'intervenir dans les autres domaines, ne serait-ce que pour donner le "coup de main" aux copains. C'est un moyen infaillible pour comprendre la notion de filière dans ce qu'elle a de plus concret: les conséquences de ses actes sur la suite du processus. Cette expérience qu'on nous a transmise, nous en faisons désormais profiter tous ceux qui le souhaitent, éleveurs, artisans mais aussi, et c'est un développement récent dû à la crise, petits groupes ou associations qui envisagent une activité basée sur la laine comme complément de ressource.

Tous les contacts que nous avons développé au fil des années avec les différents intervenants de la filière nous ont amené en 1989 à créer l'Association Textile Européenne de Liaison, d'Innovation d'Echange et de Recherche, en un mot. l'ATELIER. Ses membres sont éleveurs de moutons, chèvres, lapins ou alpaga, tondeurs, transformateurs, artistes ou scientifiques. Ils sont tous animés d'une

volonté de coopération solidaire pour mieux valoriser la matière première et en faire, de nouveau, un facteur de développement local dans des régions dites défavorisées.

L'association est née en France mais s'est étendue petit à petit aux autres pays européens. Pour définir des critères communs, elle a élaboré une charte. Chacun de ses membres s'engage à utiliser une matière première locale dont il peut garantir l'origine, à contribuer à la maîtrise complète de la filière, à être partie prenante d'un réseau d'entraide entre les membres et à promouvoir les produits par un label de qualité. Aucune personne participant à la transformation d'un produit ATELIER ne doit subir une quelconque exploitation.

Les membres de l'ATELIER participent ensemble à des foires, des salons et des expositions; ils ont négocié un contrat de licence collectif avec la Woolmark, proposent des stages aux autres membres mais aussi à des personnes extérieures. Un questionnaire traduit en huit langues a été envoyé à 700 personnes dans 14 pays. Il a pour objectif de faire un inventaire des possibilités exploitées et inexploitées de la filière et d'élaborer des propositions à présenter aux autorités locales, régionales ou européennes.

Depuis deux ans, l'ATELIER a en effet pris de nombreux contacts dans les institutions européennes pour faire connaître les difficultés du secteur laine. Il n'y a aucun programme d'aide spécifique à la laine tel qu'il en existe pour les autres produits agricoles. Oubliée lors de l'élaboration du traité de Rome, la laine devient un produit industriel dès qu'elle quitte le dos du mouton.

Au printemps 94, seul interlocuteur concerné par la laine dans le milieu de l'élevage ovin en France, l'ATELIER a été sollicité par l'Agenzia Lane d'Italia afin d'envisager ensemble une réforme éventuelle du traité de Rome. Il ne s'agirait pas d'instaurer pour un nouveau secteur agricole des primes à la production mais d'apporter des aides dans le domaine de la recherche, de la formation, des structures de collecte et de tri, de la transformation de la laine dans la région de production et de la promotion de produits de qualité.

Cette initiative a obtenu le soutien de plusieurs organisations professionnelles: British Wool Marketing Board, Association Espagnole des Eleveurs de Merinos, Fédération Allemande des Eleveurs Ovins, Association Irlandaise des Eleveurs Ovins, Comité Central de la Laine.

Plusieurs députés européens se sont engagés à soutenir ce projet. Mr Liam Hyland, ancien ministre irlandais du développement rural, malheureusement absent aujourd'hui, a déposé l'année dernière une motion au Parlement européen demandant la reconnaissance par l'Union européenne de la laine comme produit agricole.

Depuis, deux organisations professionnelles agricoles européennes, le COPA et la COGECA ont adressé en septembre à M. Fischler, Commissaire à l'agriculture une lettre demandant que soit mis en oeuvre un ensemble de mesures structurelles visant à encourager la production et la valorisation de la laine.

L'ATELIER intervient également dans le réseau des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe "les routes du textile et de la soie". Enfin, l'ATELIER a participé à la rédaction d'un rapport du Conseil de l'Europe sur "l'importance de l'industrie lainière pour les régions rurales en difficulté".

Toutes ces initiatives vont bien sûr dans le bon sens pour ce qui est de la laine. Mais, si le rapport du Conseil de l'Europe qui demande un soutien au secteur lainier dans le cadre de programmes régionaux, inclut également les autres espèces animales à fibres fines, la lettre du COPA/COGECA, elle ne mentionne que la laine. C'est pourquoi nous vous proposons de demander à vos organisations professionnelles d'adresser une demande similaire à l'Union européenne, en ce qui concerne les espèces à fibre fine.